

# ■ Préambule

« L'Église ne peut ni ne doit prendre en main la bataille politique pour édifier une société la plus juste possible. Elle ne peut ni ne doit se mettre à la place de l'État. Mais elle ne peut ni ne doit non plus rester à l'écart dans la lutte pour la justice. Elle doit s'insérer en elle par la voie de l'argumentation rationnelle et elle doit réveiller les forces spirituelles, sans lesquelles la justice, qui requiert aussi des renoncements, ne peut s'affirmer ni se développer. La société juste ne peut être l'œuvre de l'Église, mais elle doit être réalisée par le politique. Toutefois, l'engagement pour la justice, travaillant à l'ouverture de l'intelligence et de la volonté aux exigences du bien, intéresse profondément l'Église. »

Benoît XVI, *Deus caritas est*, 28, 2006.

Ces quelques pistes de réflexion s'adressent aux membres des communautés chrétiennes. Les prochaines élections présidentielles et législatives sont l'occasion de s'engager, comme tous les citoyens, dans le débat qui précède ces échéances. Responsables de notre avenir et de celui de notre pays, quelles propositions pouvons-nous faire pour une société plus juste et fraternelle ?

À bon nombre d'entre nous, ce début de 21<sup>e</sup> siècle apparaît incertain. Des personnes sont sans travail. D'autres sont menacées par le chômage, et leur précarité est réelle. Des travailleurs pauvres travaillent sans pouvoir subvenir à leurs besoins. La vie familiale est touchée par les séparations professionnelles ou conjugales. La violence subsiste, des hommes et des femmes souffrent de l'intolérance, du racisme. Les religions sont parfois discréditées par une laïcité mal

comprise... Notre société est marquée par une série de difficultés qui conduit au découragement et au repli sur soi.

## **POURTANT IL Y A DES CHANCES À SAISIR**

■ En France et en Europe, l'éducation et l'accès à la culture se sont élargis à un plus grand nombre ; la formation tout au long de la vie professionnelle entre dans les habitudes et permet une adaptation aux changements rapides ; de nouvelles technologies sont apparues et facilitent les conditions de vie ; des chercheurs et des médecins soignent et guérissent de mieux en mieux ; la protection sociale couvre la quasi totalité de la population ; l'espérance de vie a augmenté ; l'aide appropriée à la création d'entreprise se développe, etc.

- À l'échelle de la planète, le nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté, la mortalité infantile ont diminué. Le niveau de vie et l'accès à la formation ont progressé. Des structures internationales d'action commune se mettent en place entre les nations. Malgré la trop faible participation des pays riches pour aider les pays pauvres, nous devons reconnaître les efforts en faveur du développement. Malgré les trop faibles résultats pour empêcher les guerres régionales dans les pays pauvres, notre pays est présent et coopère à l'instauration de la paix.

En ce début de siècle, heurté et contrasté, nous avons besoin de réapprendre à vivre ensemble dans un monde où les possibilités se multiplient, où les horizons s'élargissent à d'autres cultures et où les religions se rencontrent. Il nous faut prendre appui sur ce qui réussit en chacun de ces progrès pour les impulser davantage. L'espérance qui habite les chrétiens soutient notre engagement. Elle est le fondement d'un regard positif sur l'avenir.

Pour construire cet avenir commun, nous avons besoin d'y voir clair sur le sens de l'homme tel que la Révélation et l'Évangile nous donnent de le comprendre :

1. Aucun d'entre nous ne peut se considérer comme indifférent au sort d'un autre membre de la famille humaine, en France comme ailleurs.

2. Tout homme est concerné par la promesse de bonheur annoncée dans le message de l'Évangile. Il nous revient de le faire connaître par notre manière de vivre ensemble.

Nous sommes invités à clarifier l'engagement que cela suppose à partir de ces deux repères, en réfléchissant avec d'autres sur les projets qui peuvent être élaborés pour notre pays dans le respect de la liberté de chacun.

Ensemble et quelles que soient leurs différences et leurs approches des situations, les chrétiens savent que l'homme ne se comprend qu'à la lumière de la foi en Jésus Christ. Nous savons que l'homme n'a pas tout pouvoir sur lui-même, il ne s'invente pas. Il ne se comprend lui-même que s'il accepte ses racines, s'il formule ses projets en tenant compte des autres. Construire une société plus fraternelle non seulement est au centre de notre vie chrétienne, mais correspond aussi à l'idéal républicain. La liberté et l'égalité sans la fraternité deviennent lettre morte.

Chrétiens, nous sommes engagés sous des formes diverses dans la construction de la société. Ces engagements méritent d'être pris en compte. Dans le débat ouvert à l'occasion des prochaines échéances électorales, nous voulons apporter notre réflexion et nos propositions pour établir dès aujourd'hui une société plus juste et fraternelle.

« La foi chrétienne est l'une des composantes majeures de l'histoire et de la culture européennes. Pour participer à la grande et belle tâche du “vivre ensemble”, notre foi chrétienne ne nous donne ni instruments originaux d'analyse et de stratégie, ni modèles institutionnels à appliquer : mais elle nous incite à contribuer à la recherche commune, avec tous les hommes de bonne volonté. Elle nous offre certains repères éthiques et spirituels que nous pouvons partager avec nombre de nos contemporains qui n'ont pas notre foi. »

Commission sociale des évêques de France,  
*Réhabiliter la politique*, § 12, 1999.

Les sociétés démocratiques actuelles, dans lesquelles, à juste titre, tous sont appelés à participer à la gestion des affaires publiques dans un climat de vraie liberté, requièrent des formes nouvelles et plus larges de participation à la vie publique de la part des citoyens, qu'ils soient chrétiens ou non. En effet, tous peuvent contribuer, par leur vote, à l'élection des législateurs et des responsables de gouvernement, et, par d'autres moyens aussi, à l'élaboration des orientations politiques et des choix législatifs qui, selon eux, servent le mieux le bien commun. Dans un système politique démocratique, la vie ne pourrait se dérouler de manière profitable sans un engagement actif, responsable et généreux de tous. Encore que cela implique “une grande diversité et complémentarité de formes, de niveaux, de tâches et de responsabilités”.

En accomplissant leurs devoirs civils normaux, “guidés par leur conscience chrétienne”, selon les valeurs conformes à cette conscience, les fidèles réalisent aussi la tâche qui leur est propre d'animer chrétiennement l'ordre temporel, tout en respectant la nature et la légitime autonomie, et en coopérant avec les autres citoyens, selon leur compétence spécifique et sous leur propre responsabilité. Il résulte de cet enseignement fondamental du concile Vatican II que “les fidèles laïcs ne peuvent absolument pas renoncer à la participation à la *politique*, à savoir à l'action multiforme, économique, sociale, législative, administrative, culturelle, qui a pour but de promouvoir, organiquement et par les institutions, le bien commun”. Ce bien commun inclut la défense et la promotion de réalités telles que l'ordre public et la paix, la liberté et l'égalité, le respect de la vie humaine et de l'environnement, la justice, la solidarité, etc. »

Congrégation pour la doctrine de la foi,  
*Note doctrinale concernant certaines questions sur l'engagement  
et le comportement des catholiques dans la vie politique*, 2002.  
Texte intégral [www.vatican.va](http://www.vatican.va).

